

Réf: Dossier 402562

Avis de constitution

SOCIETE « PHARMACIE MOTTO »

Siège ABIDJAN, BINGERVILLE, ROUTE PRINCIPALE,
CITE BNETD NON LOIN DE L'HOTEL FREE WORD, ILOT : 05
LOT : 87, Lot 05, Ilot 87

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/03/2025 , et enregistrés au CEPICI le 25/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « PHARMACIE MOTTO »

Objet : VENTE DE PRODUITS PHARMACEUTIQUES ET PARAPHARMACEUTIQUE. Et pour la réalisation de l'objet social : L'emprunt de toutes sommes, et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tous ou partie des biens sociaux. La prise de participation de la société dans routes entreprises ou société ivoirienne ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe. Et généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, immobilière, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou susceptibles d'en assurer le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN, BINGERVILLE, ROUTE PRINCIPALE, CITE BNETD NON LOIN DE L'HOTEL FREE WORD, ILOT : 05 LOT : 87, Lot 05, Ilot 87

Dirigeant(s) M MOTTO YAO ARMAND (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-03789 du 04/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21381/GTCA/RC/2025 du 04/04/2025

